

Signalement des contrôles de vitesse : face à la mobilisation, le gouvernement rétrograde !

Suite à la découverte d'un article visant à interdire le signalement des contrôles de vitesse, camouflé dans le projet de Loi d'Orientation des Mobilités, la Ligue de Défense a organisé la mobilisation avec une pétition qui a rassemblé près de 80 000 signatures en quelques jours seulement. Lundi, l'article en question était retiré du texte adopté par le Conseil des ministres ; le gouvernement a donc fait machine arrière... pour le moment : la vigilance reste de mise !



Avant son adoption par le Conseil des ministres, la Ligue de Défense des Conducteurs prenait connaissance de la tentative du gouvernement de faire passer discrètement son projet d'interdire le signalement des contrôles de vitesse sur Waze et Coyote en le dissimulant dans un article de la Loi d'Orientation des Mobilités. Face à ce projet scandaleux, la Ligue de Défense des Conducteurs a immédiatement organisé la mobilisation en lançant [une pétition qui a déjà recueilli près de 80 000 signatures](#). Grâce à cette mobilisation rapide des conducteurs, le gouvernement a reculé : l'article visant à interdire le signalement des contrôles de vitesse a été retiré du projet de loi présenté en Conseil des ministres !

C'est une première victoire qui enrayer, pour le moment, la vague supplémentaire de contraventions et de retraits de points qui s'annonçait avec cette mesure. Celle-ci aurait signé la mort programmée des applications d'aide à la conduite, qui constituent pourtant de réels outils bénéfiques pour la sécurité de tous sur les routes.

La Ligue de Défense des Conducteurs peut se féliciter du travail accompli mais reste vigilante. En effet, l'article « retiré » pourrait bien refaire surface et être replacé furtivement dans ce projet de loi par le biais d'un amendement lorsque la Loi d'Orientation des Mobilités sera examinée par le Parlement à partir de février prochain : il est donc indispensable de continuer à faire pression sur les députés et sénateurs, pour qu'ils fassent barrage à cette mesure intolérable !

Signalement des contrôles de vitesse : face à la mobilisation, le gouvernement rétrograde !

Nous devons rester mobilisés contre ce projet liberticide qui a déjà tenté d'apparaître sous forme de décret en 2017. Décret contre lequel la Ligue de Défense des Conducteurs avait alors récolté plus de 224 000 signatures.

L'épée de Damoclès reste suspendue, le combat continue : alors, si vous ne l'avez pas encore fait, signez et partagez la pétition "[Non à l'interdiction de signaler les contrôles de vitesse](#)" !